

Produit statistique

Nombre de km de RAVeL

Le RAVeL (*réseau autonome des voies lentes*) est un réseau de voies réservées aux usagers lents, c'est-à-dire non motorisés : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, patineurs, cavaliers. Il s'agit d'une appellation wallonne pour un réseau wallon (ne sont actuellement intégrées au réseau que les voies publiques gérées par la Région wallonne). En dehors de nos frontières, on parle plutôt de voiries vertes.

Tel qu'annoncé dans la décision du gouvernement wallon du 30/01/2014 : « *Les voies ouvertes exclusivement aux usagers non motorisés tels que les cyclistes, les piétons et les cavaliers, réunissant des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation sécurisée des usagers de toute capacité, et ayant pour emprise soit un chemin de service le long des voies hydrauliques ou des grands ouvrages hydrauliques, soit une assiette de voies de chemin de fer désaffectées, soit une voirie existante ou à créer, constituent le réseau autonome des voies lentes ou dénommé RAVeL* ».

Cet indicateur est le nombre de kilomètres de RAVeL (et pré-RAVeL sous gestion du SPW) sur l'entité. Pour une information plus détaillée sur les itinéraires ou la géolocalisation du RAVeL, voir le site des voies lentes en Wallonie <http://cartocit2.wallonie.be/VoiesLentes>.

Remarque : Le RAVeL ne doit pas être assimilé aux pistes cyclables. C'est un réseau utilisé par les cyclistes (et d'autres usagers comme décrit plus haut) mais ce n'est pas le seul. Il peut très bien y avoir une entité sans RAVeL, mais avec beaucoup de pistes cyclables.

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

1. Contact	
<i>Organisation</i>	IWEPS
<i>Département</i>	
<i>Prénom</i>	Julien
<i>Nom de famille</i>	CHARLIER
<i>Fonction</i>	Chargé(e) de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	j.charlier@iweeps.be
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 467
<i>Numéro de télécopieur</i>	+ 32 (0) 81 468 412

2. Présentation	
<i>Mots-clés</i>	Mobilité
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS : STM 2.1 Infrastructures de transport et accessibilité Taxinomie Statbel : 3.4 Transport
<i>Unité statistique - Titre</i>	
<i>Unité statistique - Description</i>	
<i>Population statistique - Titre</i>	
<i>Population statistique - Description</i>	
<i>Couverture géographique</i>	Wallonie
<i>Couverture temporelle</i>	À partir de 2013
<i>Couverture sectorielle</i>	
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	
<i>Concepts</i>	
<i>Classifications</i>	

3. Période de référence	
<i>Première période de référence disponible</i>	2013
<i>Dernière période de référence disponible</i>	

4. Mandat institutionnel	
<i>Production statistique obligatoire</i>	NA
<i>Référence légale</i>	
<i>Partage des données</i>	NA

5. Confidentialité	
<i>Confidentialité - Politique</i>	NA
<i>Confidentialité - Niveau</i>	Données non confidentielles
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	NA

6. Politique de publication	
<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique pour toutes les communes via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>Périodicité</i>	

7. Format de diffusion	
<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	NA
<i>Autres</i>	

8. Accessibilité de la documentation	
<i>Documentation sur la méthodologie</i>	http://geoportail.wallonie.be/catalogue/ff71a317-fc05-4d0d-b30b-58a1740eb314.html
<i>Documentation sur la qualité</i>	

9. Gestion de la qualité	
<i>Assurance de la qualité</i>	
<i>Évaluation de la qualité</i>	

10. Pertinence	
<i>Besoins des utilisateurs</i>	Les pouvoirs locaux peuvent être intéressés par le kilométrage de voies lentes afin d'envisager (ou non) le développement de l'offre à destination des « usagers lents ». La comparaison peut être effectuée avec les communes avoisinantes ou présentant le même profil.
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	
<i>Exhaustivité</i>	

11. Exactitude et fiabilité	
<i>Exactitude</i>	<p>A partir de la situation 2019, le découpage des limites administratives communales utilisé pour le calcul de l'indicateur a changé. Bien que la longueur du réseau n'ait pas changé sur le terrain pour certaines communes, les valeurs entre 2017 et 2019 peuvent avoir été légèrement modifiées.</p> <p>La géodonnée des limites communales administratives pour les années 1991 à 2017 utilisée pour les indicateurs Walstat était fournie par Stabel sur base de données historiques (plan parcellaire « papier ») du SPF Finances-AGDP. Il ne s'agit cependant pas des données les plus exactes qu'il existe à l'heure actuelle. En effet, le SPF Finances travaille sur la digitalisation du plan parcellaire cadastral (système CADGIS) et est amené à corriger les limites entre entités administratives ce qui impacte leur superficies. Les données les plus fiables concernant le découpage des entités sont donc des données mises à jour de façon continue par les services de l'AGDP et sont disponibles en situation au 1er janvier de chaque année. Nous attirons l'attention sur le fait que l'utilisation d'une ou l'autre source a un impact sur les valeurs calculées.</p> <p>Le registre cadastral a été mis à jour dans le courant de l'année 2018 et les superficies des communes dans Walstat ont été adaptées en situation au 01/01/2018. Le découpage des limites provient à présent du système CADGIS du SPF Finances qui établit à l'aide des techniques de mesure les plus récentes et donnent une image plus précise du découpage des unités administratives.</p> <p>Spécifications techniques : https://finances.belgium.be/fr/experts_partenaires/plan-cadastral</p>
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	NA
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	NA

12. Actualité et ponctualité	
<i>Actualité</i>	
<i>Ponctualité</i>	

13. Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	La comparaison entre communes wallonnes est délicate car la présence et la longueur du Ravel sont souvent liées aux opportunités de réaffectations de certaines voies dans la commune (halage, chemin de fer...).
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	A partir de la situation 2019, les kilomètres de pré-RAVeL sous gestion du SPW ont été ajoutés à l'indicateur. Définition d'un pré-RAVeL : Sections d'anciennes lignes de chemin de fer prévues au projet RAVEl et aménagées de manière simple pour certaines catégories d'usagers en attendant l'aménagement définitif dans le cadre du RAVEl. Un pré-RAVeL peut être aménagé par une (des) commune(s), une province ou le SPW (Service public de Wallonie). A partir de la situation 2019, le découpage des limites administratives communales utilisé pour le calcul de l'indicateur a changé. Bien que la longueur du réseau n'ait pas changé sur le terrain pour certaines communes, les valeurs entre 2017 et 2019 peuvent avoir été légèrement modifiées.
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>	
<i>Comparabilité - Autre</i>	

14. Cohérence

<i>Cohérence – Interne</i>	
<i>Cohérence - Entre domaines</i>	

15. Coûts et charges

<i>Coût interne</i>	
<i>Coût externe</i>	

16. Révision des données

<i>Révision des données - Politique</i>	Pas de politique de révision pour les données élaborées pour le produit statistique.
<i>Révision des données - Pratique</i>	

17. Traitement statistique

<i>Données de base - Enquêtes</i>	NA
<i>Données de base - Données administratives</i>	FICHER(S) : Données géo-localisées FOURNISSEUR(S) : SPW – Infrastructures routes bâtiments (DGO1) Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur Contact : François LERUTH francois.leruth@spw.wallonie.be , , 081/773.365 REVISION : Mise à jour annuelle (nouveaux tronçons). La collecte des données sur les voies RAVEl est permanente (de par la gestion du réseau au quotidien). Les données sont mises à jour chaque année par la Direction des Déplacements doux et les partenaires communaux (collaboration avec les districts). MANDAT INSTITUTIONNEL : Arrêté du Gouvernement wallon du 30/01/2014 portant exécution des articles 2, alinéa 2, et 3, §4 du décret du 19/03/2009 relatif à la conservation du domaine public régional routier et des voies hydrauliques et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 6/12/2012 (M.B. du 13/02/2014, p. 12549).
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	NA
<i>Fréquence de collecte des données</i>	Pour le calcul de cet indicateur, les données sont collectées de façon biennale.
<i>Collecte des données</i>	
<i>Validation des données</i>	

17. Traitement statistique

Élaboration des données

Les données géographiques du réseau RAVeL et du découpage en communes ont permis de mesurer la longueur des tronçons au sein de chaque commune wallonne, à l'aide d'un logiciel SIG.

Ajustement

18. Commentaires

19. Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>
Fiche métadonnée 'métawal'	http://geoportail.wallonie.be/catalogue/ff71a317-fc05-4d0d-b30b-58a1740eb314.html
Site dédié au RAVeL	http://ravel.wallonie.be
Géolocalisation du RAVeL	http://cartocit2.wallonie.be/VoiesLentes

20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code INS	Code INS de l'entité	REFNIS
Entité administrative	Nom de l'entité	
km RAVeL	Nombre de km de voies lentes du réseau RAVeL (et pré-RAVeL sous gestion du SPW) sur le territoire de l'entité	